

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 2060 portant autorisation de tombola à l'occasion de Camerone 67

n° 2060

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
29 décembre 1966

Numéro JO  
n° 2 du 01/02/1967

Date du numéro  
1 février 1967

### TEXTE INTÉGRAL

le Lieutenant-Colonel Geoffrey, commandant la 13° DemiBrigade de la Légion étrangère, est autorisé à organiser une tombola au profit des œuvres de la Légion étrangère à l'occasion du 104 anniversaire de «Camerone ». Cette tombola sera composée de billets d'une valeur de 200 francs Djibouti (deux cents francs Djibouti) émis pour un montant de deux millions de francs Djibouti (2.000.000 F.D.). La valeur des lots attribués sera de un million de francs Diibouti (1.000.000 FD).